

Politiques publiques

Responsables pédagogiques :

Renaud Thielé, renaud.thiele@sciencespo-aix.fr, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration,
MCF associé

Objectif du cours

Cette unité d'enseignement vise à donner aux étudiants un panorama des grands enjeux actuels des politiques publiques. Elle vise à permettre aux étudiants de rattacher des connaissances jusque là abstraites – philosophiques, de culture générale, juridiques ou économiques – à des grands enjeux concrets.

Contenu du cours par session

En quarante heures de cours sont abordés trente-sept grands enjeux actuels de politiques publiques : (ces enjeux sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité)

- 7 heures sur les politiques scolaires (carte scolaire, instruction civique, enseignement privé, savoirs fondamentaux, collège unique, sélection post-bac, financement de l'enseignement supérieur)
- 3 heures sur les politiques culturelles (l'exception culturelle française, les langues régionales, la promotion et la défense de la langue et de la culture française à l'étranger)
- 5 heures sur les politiques en matière d'immigration (l'asile, Dublin III, le droit du sol, l'assimilation, la discrimination positive, le port de symboles et tenues religieux)
- 4 heures sur les politiques en matière de sécurité (la politique pénale, la police de proximité, la vidéosurveillance, la dépenalisation des drogues)
- 3 heures sur les politiques économiques et fiscales (revenu universel, la progressivité de l'impôt, le nucléaire)
- 5 heures sur les questions politiques (la transparence, le contrôle des sondages, le contrôle des réseaux sociaux et la lutte contre les infox, les lois mémorielles, le référendum d'initiative populaire)
- 5 heures sur les questions éthiques (les droits des animaux, la PMA, le clonage, l'euthanasie, la séparation de l'église et de l'Etat)
- 1 heure sur la parité hommes / femmes
- 1 heure sur la protection des données personnelles
- 3 heures sur les questions de défense (les Opex, le service militaire, l'Europe de la défense).

Modalités d'évaluation

Les étudiants réalisent chacun, seuls ou en petit groupe, une étude / enquête sur deux des thèmes abordés (1 par semestre). Après une brève présentation qui donne lieu à échange d'arguments avec la classe, le sujet donne lieu à un cadrage de l'intervenant. Les étudiants sont évalués sur la synthèse de leur étude et du cadrage, qui est ensuite diffusée aux autres étudiants. Chaque étudiant doit en outre procéder à un travail d'appropriation de l'ensemble des 37 synthèses de l'année, en rédigeant une courte fiche d'une page environ sur chaque sujet, résumant les points-clefs et argumentant une opinion personnelle. L'ensemble de ces fiches donne lieu à une seconde note pour chaque semestre.